

Procès-verbal de la réunion du comité directeur de la Fédération Française handisport du 21 mars 2025

Ordre du jour :

1. Accueil du Président - point d'actualités et représentations diverses
2. Approbation du PV du comité directeur du 8 novembre 2025
3. Enregistrement des votes électroniques du Comité Directeur
4. Point les chiffres clés : Affiliations, Licences
5. Retour sur les résultats des Jeux Paralympiques 2026 et premier bilan
6. Point sur les Relations Internationales et les autres résultats des équipes de France et représentations à venir.
7. Point sur la préparation de l'Assemblée Générale : Organisation, Rapport de la Commission Médicale Nationale, Rapport du Comité d'éthique, Rapport du Secrétaire Général
8. Les comptes annuels 2025 : Présentation des comptes annuels 2025, Compte-rendu de la mission d'audit des comptes annuels 2025, Arrêté des comptes annuels 2025, Proposition d'affectation du résultat 2025
9. Présentation du Budget prévisionnel 2026
10. Point sur les Ressources Humaines et accords d'entreprise
11. Point sur la situation de la RIP et des travaux du siège fédéral
12. Point juridique et réglementaire
13. Validation des membres des sous-commissions disciplinaires par discipline sportive
14. Point d'actualité des sous-comités
15. Point d'Informations diverses : infos sur la campagne de délégation sports d'hiver, SI Honorabilité, Suspension de l'affiliation de 5 clubs, Commission fédérale des officiels, Campagne du mérite fédéral, Campagne DVT
16. Questions diverses

Ouverture de la séance à 8 heures 36 minutes

PRESENTS:

En présentiel :

Mesdames : Nathalène LAROCHE, Ludivine MUNOS, Corinne PERAN, Nadette TASSART, Véronique TERRAY,
Messieurs Léo BRIEN, Pierre CHARRIER, Daniel JEANNE, Sylvain PAILLETTE, Gaël RIVIERE.

En distanciel :

Mesdames : Nathalie BELPAUME, Odyle DELEUZA-LUCHINI, Christine ISSON, Myriam MANIA
Messieurs : Omar BOUYOUCHEF, Dominique NADALIE, Eric PANTERA, Patrice CERGES



EXCUSES :

Mesdames : Katell ALENCON, Emilie ASSATI, Adèle BUROCOA,
Messieurs : Jordan BROISIN, Vincent LASSALLE, Papa Saly KANE

Assistaient :

Grégory SAINT-GENIES, Directeur Technique National – Directeur Général (DTN-DG),
Jean-Romain SINTES, Directeur Général Adjoint (DGA)
Raphaëlle TERQUEM-AUDITRS, Commissaire aux comptes (CAC)

Point 1 : Accueil du Président - point d'actualités et représentations diverses (Gaël)

Le Président ouvre le comité directeur en rappelant que les travaux porteront notamment sur les éléments prévisionnels, sujets essentiels au pilotage fédéral. Il indique qu'un point d'actualité institutionnelle sera également présenté afin de revenir sur les principales démarches engagées depuis le dernier comité directeur.

Il fait état du renforcement des relations avec la Région Île-de-France, concrétisé par la signature d'une convention de soutien aux activités fédérales, aux événements internationaux et potentiellement à la rénovation du siège fédéral. Il rappelle le lien particulier existant avec cette région, du fait de l'implantation du siège fédéral et de l'organisation régulière d'événements sur son territoire.

Le Président évoque plusieurs rendez-vous institutionnels, notamment avec la ministre des Sports et la ministre chargée du Handicap, à l'occasion notamment des Jeux paralympiques d'hiver. Il précise que les échanges avec la ministre des Sports ont principalement porté sur la question des délégations sportives, dans un contexte marqué par la publication d'une tribune sur ce sujet.

Concernant les délégations, le Président indique que le rendez-vous ministériel a permis à la fédération de faire valoir ses positions, ses inquiétudes et ses arguments. Même si l'échange n'a pas été jugé pleinement favorable à la FFH, il est considéré comme utile pour porter la voix fédérale auprès des pouvoirs publics.

La fédération a poursuivi plusieurs rendez-vous institutionnels, notamment avec la Métropole Grand Est dans le cadre des championnats d'Europe de cécifoot, afin d'obtenir un soutien et de porter ses positions auprès des décideurs publics. Des échanges marketing et partenariaux ont également été menés avec des partenaires potentiels ou existants, dans une logique de développement des ressources. Le Président rappelle que le renforcement des moyens financiers demeure indispensable pour permettre à la fédération de développer davantage ses actions.

Des rendez-vous ont aussi été organisés avec le ministère, la Fédération Française d'Escrime et la Fédération Française de Force afin d'accompagner les transferts de délégation et d'en limiter les effets négatifs pour les sportifs et les clubs. Enfin, plusieurs rencontres territoriales ont eu lieu ou sont prévues avec les régions, notamment Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne, Hauts-de-France et Région Sud,

Le Président présente ensuite l'évolution du nombre de licenciés par région métropolitaine, avec des progressions importantes dans certains territoires, saluant l'accompagnement local.

Des défauts de paiement ont été constatés auprès de certains clubs dans le cadre des affiliations et licences, conduisant à des suspensions après relances. Ces suspensions ont souvent permis une régularisation rapide, parfois sous 24 heures. Le règlement Affiliations et Licences devra être précisé afin d'identifier plus tôt les rejets de paiement répétés et de prévoir un délai de traitement après régularisation. Il est rappelé que les droits fédéraux, notamment l'assurance et la participation aux compétitions, ne sont ouverts qu'après paiement effectif. Une démarche de recouvrement pourra également être engagée pour les arriérés des saisons précédentes.

La situation de certains comités non réaffiliés est abordée, notamment en Guyane, dans l'Orne et en Indre-et-Loire. Il est précisé que des travaux sont engagés localement afin d'identifier des structures supports, relancer des activités et envisager la reconstitution de comités lorsque cela est possible.

Point 2 : Approbation du PV du comité directeur du 8 novembre 2026

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes.

Point 3 : Enregistrement des votes électroniques

Questions soumises au vote au Comité Directeur le 24 février par mail, via le logiciel Balotilo. Les résultats du vote sont enregistrés en séance.

- Question 1 : Approuvez-vous la reconnaissance et l'assimilation des « Classificateurs FFH » au statut des « Officiels des compétitions », ainsi que les modalités de traitement et de mise en œuvre ?
Le « oui » (95 %) l'emporte sur le « non » (5 %).
Nombres de voix : Oui : 19 , Non : 1 , Ne se prononce pas : 1
- Question 2 : Approuvez-vous l'actualisation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective de la Fédération Française Handisport à la suite de la démission de Madame Patricia Vignau ?
Le « oui » (100 %) l'emporte sur le « non » (0 %).
Nombres de voix : Oui : 21 , Non : 0 , Ne se prononce pas : 0
- Question 3 : Approuvez-vous le nouveau Règlement Sportif de cyclisme ?
Le « oui » (94 %) l'emporte sur le « non » (6 %).
Nombres de voix : Oui : 17 , Non : 1 , Ne se prononce pas : 3
- Question 4 : Approuvez-vous le nouveau Règlement Médical ?
Le « oui » (95 %) l'emporte sur le « non » (5 %).
Nombres de voix : Oui : 19 , Non : 1 , Ne se prononce pas : 1

Point 4 : Point les chiffres clés : Affiliations, Licences

La note transmise en amont a été partagée en séance autour des statistiques, gestion des défauts de paiement et des perspectives 2026-2027.

Quelques repères au 11 mars 2026 :

- 1.642 clubs affiliés (+6 clubs par rapport à la fin de saison 24-25 et 15% de non-renouvellement)

- 33.656 options de licences
- 24.013 licenciés - individus (29 % de nouveaux) dont 8.960 valides
- 3.201 licenciés de 18 ans et moins contre 3.126 en fin de saison dernière
- 36,5% de licences féminines (+1% par rapport à la fin de saison 24-25)
- 1.981 ATP
- 4 comités non renouvelés (Cher, Indre et Loire sous tutelle de leur CRH / Orne et Guyanne non réaffiliés à ce jour)
- Taux de progression de licenciés par région métropolitaine
 - 10 % et plus : GE (10,3 %) BFC PDL HDF(14 %) CVL Normandie (23 %)
 - 5 % et moins : NA (5,5 %) OCCIT (4%) IDF (2,5 %)

Pour les défauts de paiement, ce point sera rajouté dans le nouveau règlement affiliation et licences qui sera soumis en comité directeur de juin.

Pour les perspectives, sur les principales évolutions fonctionnelles, sans appeler de questions ont été partagées :

- Simplification du process d'ATP (ATP multiples + prise individuelle)
- Prélèvement par panier pour améliorer la visibilité pour les clubs et faciliter les rapprochements comptables
- Nouvelle simplification de la validation individuelle de la licence
- Amélioration du process de vérification d'identité pour les options cadres

Point 5 : Retour sur les résultats des Jeux Paralympiques 2026 et premier bilan

Le DTN présente un premier retour sur les résultats des Jeux paralympiques, en précisant qu'il s'agit à ce stade de constats et de premières analyses, et non d'un bilan complet. Un bilan approfondi sera conduit avec l'Agence Nationale du Sport selon la méthode ORFEV, à partir d'entretiens avec les athlètes, l'encadrement technique et l'encadrement fédéral. Ce travail permettra d'analyser la préparation des quatre dernières années, les stages terminaux et les performances réalisées pendant les Jeux. Les enseignements tirés serviront de base à la construction du prochain projet de performance fédéral pour les quatre années à venir.

En parallèle, la fédération doit déjà préparer la prochaine saison, avec une reprise de la préparation physique dès juin et des stages estivaux, y compris sur neige, à partir du mois d'août.

La saison internationale reprendra en novembre avec la première Coupe du monde, avant les championnats du monde de para ski alpin prévu à Tignes en février 2027. La France termine 6e au classement des nations avec 12 médailles, soit une stabilité en nombre de médailles, avec une répartition équilibrée de 4 médailles d'or, 4 d'argent et 4 de bronze.

Le DTN souligne que plusieurs athlètes ont su aller chercher une médaille dans des contextes exigeants, y compris lors de dernières participations aux Jeux. En snowboard, la médaille d'or de Cécile est saluée, dans une compétition marquée par des conditions difficiles et des ajustements de dernière minute sur le profil de la piste.

Le bilan est qualifié d'insatisfaisant au regard de l'exigence de performance, mais sans remise en cause de l'engagement des athlètes ni de la qualité de l'encadrement.

Le DTN insiste sur la fierté ressentie à l'égard des athlètes et des équipes, tout en rappelant la nécessité de poursuivre le travail d'analyse et de progression.

Il met en avant la densification de la performance française, avec un élargissement du nombre de médaillés, porté cette fois par sept athlètes.

Parmi les points forts figurent un équilibre générationnel maîtrisé, une culture de la performance renforcée et la capacité de certains athlètes à performer dès leurs premières grandes échéances.

Des leaders expérimentés s'affirment au sein de l'équipe de France, aux côtés de nouveaux profils qui prennent progressivement toute leur place. Un axe de progrès important concerne la féminisation de la délégation, composée à 85 % d'hommes, même si les athlètes féminines présentes ont fortement contribué aux résultats.

Le DTN souligne également la nécessité d'élargir le vivier, tout en rappelant que la performance paralympique suppose une forte exigence et une ambition réelle de médaille. L'un des enjeux identifiés est de mieux transformer les podiums en titres et de renforcer la profondeur de l'équipe dans la perspective de 2030.

La relève est déjà engagée au sein de la FFH, avec des collectifs structurés d'accès à la performance et d'espoirs, dans les différentes disciplines. Ces collectifs regroupent notamment des athlètes en snowboard, ski nordique et ski alpin, avec une présence féminine plus importante dans les générations à venir.

Le DTN appelle enfin à protéger et accompagner les jeunes talents, afin qu'ils apprennent à gagner progressivement sur les circuits avant de viser les grandes compétitions internationales.

Point 6 : Point sur les Relations Internationales et les autres résultats des équipes de France et représentations à venir

Le DTN-DG nous partage le tableau d'engagement des équipes de France à l'international sur l'année 2026 en le commentant avec les enjeux selon notamment les compétitions internationales de référence.

Point 7 : Point sur la préparation de l'Assemblée Générale : Organisation, Rapport de la Commission Médicale Nationale, Rapport du Comité d'éthique, Rapport du Secrétaire Général

Dans le cadre de la préparation de l'Assemblée générale, le rapport moral du Secrétaire général est évoqué, celui-ci ayant été mis à disposition dans l'espace de préparation du comité directeur. Compte tenu du fait que tous les membres n'ont pas pu en prendre connaissance, il est proposé de procéder à un vote électronique ultérieur.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est ensuite présenté avec plusieurs ajustements à intégrer, à la suite des retours de la commissaire aux comptes.

Deux candidatures sont recensées, sous réserve de leur validation par la CSOE. L'ordre du jour modifié de l'Assemblée générale est soumis au vote du comité directeur et adopté à l'unanimité des personnes présentes.

Il est précisé que la convocation à l'Assemblée générale sera envoyée le lundi suivant, l'ordre du jour devant être transmis dans les jours suivants. Aucun point de vigilance particulier n'est signalé à ce stade, l'Assemblée générale devant se tenir à la RIP le 18 avril 2026 matin.

Point 8 : Les comptes annuels 2025 : Présentation des comptes annuels 2025

La trésorière nous présente le bilan définitif des comptes de l'année en commentant le tableau présenté à la fois le bilan actif et passif, avec l'appui de Jean-Romain Sintès, directeur général adjoint.

Le compte de résultat est ensuite présenté au comité directeur et commenté pour expliquer les chiffres et les actions associées.

Compte-rendu de la mission d'audit des comptes annuels 2025, Arrêté des comptes annuels 2025, Proposition d'affectation du résultat 2025 (CAC)

La Commissaire Aux Comptes présente en détail ses actions et le calendrier associé pour mener à bien sa mission au Comité Directeur. Elle nous partage le compte rendu de sa mission et des préconisations.

La Commissaire Aux Comptes indique que la situation de trésorerie appelle moins de vigilance que l'année précédente, les résultats excédentaires ayant permis de la reconstituer. Elle recommande toutefois de poursuivre le renforcement des fonds propres et le suivi attentif du budget prévisionnel 2026.

Elle insiste sur la nécessité de consolider le contrôle interne, notamment avec le déploiement d'un workflow dématérialisé de suivi des dépenses.

La Commissaire Aux Comptes recommande également la réalisation d'un audit fiscal par un avocat fiscaliste, la fiscalité prenant une place croissante dans les comptes de la fédération. Elle souligne l'intérêt de développer les systèmes d'information comptables, notamment les paiements automatisés, un workflow dématérialisé et un outil de facturation interfacé avec la comptabilité.

Concernant les comptes annuels, la Commissaire Aux Comptes indique qu'elle certifiera qu'ils donnent une image fidèle de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine de la fédération.

Son rapport intégrera notamment les appréciations sur les provisions, les conventions de partenariat, les financements ANS et le changement de référentiel comptable applicable au 1er janvier 2025.

La Commissaire Aux Comptes présente ensuite le cadre des conventions réglementées et précise que seules les conventions nouvelles ou significativement modifiées seront présentées à l'Assemblée générale. Seront notamment mentionnées la réévaluation du bail commercial avec la RIP et la rémunération du Secrétaire général, tandis que l'utilisation du véhicule fédéral est considérée comme une convention courante non significative.

Suite aux présentations, l'arrêté des comptes est soumis au vote du Comité Directeur.

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes

La trésorière générale propose l'affectation du résultat excédentaire de 31 935 euros en report à nouveau.

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes

Point 9 : Présentation du Budget prévisionnel 2026

La Trésorière Générale présente le budget prévisionnel 2026 ainsi que l'augmentation de la licence prévue d'un euro en vue de l'Assemblée Générale. Il n'y a pas d'augmentation prévue pour le tarif de l'affiliation.

Le budget prévisionnel d'investissement 2026 est également présenté autour de la refonte de la marque FFH, la refonte du site internet et les travaux bureaux du siège.

De nombreux échanges ont lieu sur ce point pour venir préciser les éléments autour de la refonte de la marque. Les membres du Comité Directeur alertent sur les impacts de ces évolutions de la marque à la fois budgétaire, notamment sur la mise à jour des outils de communication.

Le budget prévisionnel 2026 de fonctionnement et d'investissement est soumis à la validation du Comité Directeur, pour le présenter à l'Assemblée Générale.

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes

Point 10 : Point sur les Ressources Humaines et accords d'entreprise

Les points de la note RH sont partagés en séance, notamment sur les actualités RH, le dialogue social avec les deux accords en cours de négociation : Accord temps de travail et Accord Télétravail.

Dans le cadre de ce dernier point, une délibération est soumise au vote du Comité directeur : « Le Comité Directeur délègue au Président de la fédération, en complément de la délibération du 18 janvier 2025, le pouvoir de représenter la fédération dans le cadre du dialogue social, de négocier, de conclure, de signer, de réviser et dénoncer tout accord d'entreprise ou accord collectif au nom de la fédération, ainsi que de participer à toutes réunions et de signer tous documents utiles en lien avec ces attributions, dans le respect des statuts et du budget adopté. »

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes moins une abstention

Point 11 : Point sur la situation de la RIP et des travaux du siège fédéral

Ce point est reporté au prochain comité directeur de Juin.

Point 12 : Point juridique et réglementaire

Pierre Charrier, responsable de la commission des officiels, nous présente la charte des officiels qui a fait l'objet d'échanges avec les représentants des officiels des commissions sportives. L'objectif de cette charte d'avoir un tronc commun pour l'ensemble des officiels de la fédération

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes

Le règlement sportif de la Boccia est présenté et soumis au vote du comité directeur.

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes

Suite à la démission de Audrey Cakin, membre de la commission DVT représentant des Territoires ultra-marins, une nouvelle personne doit être nommée.

Le président propose de nommer pour représenter ces territoires, Axel GOLD DALG, président de la Martinique. Cette proposition est soumise au vote.

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes

Le règlement sportif du Basket doit évoluer pour répondre aux enjeux de la discipline pour répondre notamment au double enjeu de l'intégration des joueurs étrangers et favoriser l'émergence et la place de nos joueurs français dans notre championnat.

Après de nombreux échanges, le Comité Directeur missionne la DTN et les services de la fédération pour traduire dans le projet de règlement sportif ces enjeux avant de le soumettre au comité directeur pour validation. Entre-temps, une communication sera faite aux clubs pour partager les orientations de la DTN.

Point 13 : Validation des membres des sous-commissions disciplinaires par discipline sportive

Avec l'accord de l'ensemble des membres présent, ce vote concernant des personnes va se faire à main levée.

La liste avec les ajustements est soumise au vote du Comité Directeur, n'appelant pas de commentaire particulier.

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes

Point 14 : Point d'actualité des sous-comités

Pas de point d'actualité à partager en Comité Directeur.

Point 15 : Point d'Informations diverses : infos sur la campagne de délégation sports d'hiver, SI Honorabilité, Suspension de l'affiliation de 5 clubs, Commission fédérale des officiels, Campagne du mérite fédéral, Campagne DVT

- Campagne de délégation des sports d'hiver : à ce stade, le calendrier et les modalités de la campagne de délégation n'ont pas encore été communiqués par le ministère.
- SI Honorabilité : un dépôt de fichier a été réalisé récemment et nous sommes désormais dans l'attente du retour des services concernés.
- Suspension de l'affiliation de cinq clubs : les suspensions envisagées faisaient suite à des refus ou retards de paiement ; la situation est désormais rentrée dans l'ordre après régularisation par les clubs concernés.
- Commission fédérale des officiels : la commission poursuit ses travaux et un point a pu être partagé concernant la situation et l'accompagnement des officiels.
- Campagne du Mérite fédéral : la campagne est désormais clôturée pour cette année.
- Campagne DVT : la campagne DVT sera prochainement lancée.
- Les membres du comité directeur souhaiteraient que les temps en séance soient plus longs pour avoir plus de temps pour échanger. Le président propose de basculer les temps d'échanges en temps institutionnels. Un nouveau calendrier du comité directeur sera proposé en vote électronique pour tenir compte de cette demande.

Point 16 : Questions diverses

Pas de questions diverses.

Mot de clôture du Président en remerciant les participants et clôt la réunion.

Clôture de la séance à 12 heures 55 minutes



Sylvain PAILLETTE
Le secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Paillette', written over a horizontal line.